

PIERRES EN LUMIÈRES, LE FESTIVAL DU PATRIMOINE NORMAND AU CLAIR DE LUNE

UNE ÉDITION 2024 SOUS LE SIGNE DES COMMÉMORATIONS DU 17 AU 19 MAI 2024

Organisé pour la 16^e édition, par les Départements normands, la Région Normandie et la Fondation du Patrimoine, fédérant les initiatives publiques, associatives et privées, Pierres en lumières est un festival unique en France.

Pierres en lumières offre une occasion originale de valoriser le patrimoine de proximité, en nocturne ou à la tombée de la nuit, mais aussi de mettre en avant les hommes et les femmes qui participent activement à la préservation du patrimoine, qu'ils soient bénévoles des associations de sauvegarde, propriétaires publics et privés, artisans et artisans d'art...



Le Patrimoine en lumière sous toutes ses formes

Monumental, rural, maritime ou même défensif, tous les types de patrimoine peuvent être valorisés : châteaux, manoirs, hôtels particuliers, villas balnéaires, bateaux patrimoniaux, phares, églises, cœurs de bourg, de villages, ponts, moulins, pigeonniers, lavoirs...

Les ambiances de lumière douce apportées par les bougies, photophores, lanternes, torches et flambeaux sont particulièrement appréciées. Elles viennent sublimer les lieux, du coucher de soleil jusqu'à la nuit étoilée, favorisant, avec simplicité, la poésie et les jeux d'ombre et de lumières.

La « mise en lumière » peut prendre aussi une forme symbolique, à travers les balades, concerts, spectacles, conférences, visites guidées ou théâtralisées, expositions, démonstrations d'artisans, performances artistiques, ou jeux divers. Les animations en journée sont possibles, pour les scolaires (le vendredi) ou lorsqu'elles viennent compléter ou préparer une animation en soirée.

Temps d'échanges, moment intergénérationnel de convivialité, toutes les animations, même modestes, ont leur place dans le festival.

Une édition 2024 sous le signe des commémorations



L'année 2024 sera marquée par le 80^e anniversaire du Débarquement en Normandie et de la Libération de l'Europe. C'est pourquoi, il est proposé cette année, dans la Manche, de participer aux commémorations de la Seconde guerre mondiale, sous un angle patrimonial, soit en valorisant un patrimoine particulier lié à cette période historique (occupation,

Débarquement, Reconstruction), soit en organisant une animation qui mette en lumière l'histoire de cette période : exposition de photographies ou d'objets, toutes formes d'expression artistique (groupes musicaux, compagnies ou troupes de théâtre, vidéastes), projets avec les jeunes (recueil de témoignages des anciens, films, collectes...).

Dans l'objectif de soutenir les projets d'animation du territoire, il est possible de répondre à l'appel à projet du Département de la Manche: [Appel à projet 80^e anniversaire](#)

Participation

Les animations sont à enregistrer avant le 1^{er} mars 2024, en complétant le formulaire en ligne : [lien d'enregistrement des animations](#).